

Lectures de... : René Cassin,

avec le soutien de l'Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

La condition des sujets ennemis en France pendant la guerre (1916) et Cours radiodiffusé sur l'héritage (1938-1939) (J. Broch éd., Académie des sciences morales et politiques, 2021)

Journée du 1^{er} juin 2023

10 h

Les courriers sont à adresser à : rhfd@univ-droit.fr

Sous la présidence d'**Anne-Marie Leroyer**, professeur de droit privé, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directrice de l'Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne.

Xavier Lagarde, professeur de droit privé, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directeur de l'Institut d'Etudes à Distance de l'Ecole de Droit de la Sorbonne, *Propos introductifs sur la diffusion des savoirs juridiques.*

Michel Grimaldi, professeur émérite de droit privé, université Paris-Panthéon-Assas, *Existe-t-il un droit à l'héritage ?*

Christophe Vernières, professeur de droit privé, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, *Les grands principes du droit successoral à travers le cours de René Cassin.*

14 h

Les Actes seront mis en ligne par la *Revue d'histoire des Facultés de droit*

Sous la présidence de **Nader Hakim**, professeur d'histoire du droit, université de Bordeaux, secrétaire général de la Société pour l'histoire des Facultés de droit.

Muriel Ubeda-Saillard, professeur de droit public, université de Lille, *La neutralisation des personnes perçues comme dangereuses par la communauté en guerre, préfiguration du droit pénal de l'ennemi.*

Sarah Durelle-Marc, maître de conférences en droit public, institut catholique de Lille, *La condition des sujets ennemis et les prémices d'un droit des minorités.*

Michel Erpelding, chercheur en droit international et européen, université du Luxembourg, *René Cassin, la condition des sujets ennemis et l'émergence du juge international comme garant des droits de l'individu.*

Nikolas Karmis, doctorant en droit public, université Paris-Panthéon-Assas, « *Comme un otage économique pour l'heure du règlement de compte avec nos ennemis* » : *la possibilité de saisie des biens des civils ennemis.*

Et en présence de **Julien Broch**, maître de conférences en histoire du droit, université d'Aix-Marseille.



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – Site de Port-Royal

Salle des séminaires, bâtiment Veil, 2^e étage

1 rue de la Glacière 75013 Paris

Inscription demandée, à l'adresse IRJS@univ-paris1.fr